

1. Division de parrainage des subventions : <u>ECG, PMI et RIA</u>	2. Division(s) coparrainante(s) ¹: NEN
3. Titre de la subvention : Création de possibilités d'emploi pour la jeunesse rurale en Afrique: Appui aux pôles intégrés d'entrepreneuriat agricole	
4. Valeur de la subvention du FIDA : M USD 1.2	5. Cofinancement : Contribution obligatoire en espèces de 8% du coût total de la proposition-pays et contribution en nature.
6. Période de mise en œuvre : jusqu'à décembre 2024	7. GRIPS ID :
8. Priorité stratégique sélectionnée² : 4. Opportunités pour les jeunes	
9. Créneau : Indiquez Global/Régional <input checked="" type="checkbox"/> Pays <input checked="" type="checkbox"/>	10. Pays potentiel(s) : Algérie
11. Bénéficiaire : <i>Sélectionnez l'une des options suivantes</i> <ul style="list-style-type: none"> • Sélection concurrentielle au stade de CN <input type="checkbox"/> et nom du bénéficiaire • À sélectionner de manière concurrentielle au stade de la formulation détaillée <input checked="" type="checkbox"/>. • Sélection directe <input type="checkbox"/> et nom du destinataire 	
12. Justification de la sélection des bénéficiaires et capacité des bénéficiaires : L'emploi des jeunes est le principal objectif du Plan d'action pour la jeunesse rurale du FIDA (RYAP) ² . Cette subvention fait partie d'une intervention plus large et à moyen terme du FIDA, cofinancée par des fonds supplémentaires du BMZ et de la Fondation Visa, afin de favoriser la création d'emplois pour les jeunes ruraux, qui devient une préoccupation mondiale croissante, particulièrement aiguë en Afrique. La subvention vise à encourager la création de <i>pôles intégrés d'entrepreneuriat agro-industriels</i> , dont les bénéficiaires/consortiums seront sélectionnés par le biais d'un appel à propositions pour ceux qui ont prouvé leur capacité à offrir les services suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Capacité à fournir des installations et des équipements partagés, ainsi que le développement des compétences commerciales, techniques et professionnelles, des compétences générales, l'accès au marché, le transfert de technologie et la mise en relation avec des services (tels que les services financiers et les services de l'emploi) qui sont soutenus par le mentorat (apprentissage et stages, incubation et accélération d'entreprises) et la mise en réseau ; • Capacité à faciliter un processus holistique et proactif axé sur le développement précoce de la croissance de l'agrobusiness et sur la formation aux compétences techniques et commerciales clés tout au long des chaînes de valeur, menant à la création d'entreprises ou à l'entrée sur le marché du travail dans l'agriculture et les secteurs connexes ; • Volonté d'interagir et de s'engager de manière constructive avec les communautés plus larges de l'agrobusiness et de l'agro-industrie ; • Adaptabilité dans le développement des modules de mentorat des principaux ingrédients des pôles intégrés d'entrepreneuriat agro-industriels pour les jeunes et surtout, des services d'appui post-mentorat, par exemple la mise en place de services d'appui pour les jeunes ciblés ainsi que des incitations, des prix et des systèmes de reconnaissance ; • Caractère inclusif et capacité à créer des partenariats stratégiques pertinents pour créer des accords de service/marché et/ou des liens de financement pour les jeunes entrepreneurs avec les parties prenantes concernées (par exemple, le secteur privé et le gouvernement). • Aptitude et capacité à faciliter/encourager les liens et les collaborations entre le système de formation et d'éducation et l'industrie (employeurs), par exemple en mettant en place des services d'appui pour remédier à l'inadéquation et aux lacunes des compétences, en créant des incitations pour que le secteur privé participe au développement des compétences (systèmes d'anticipation des compétences inclusifs) et en facilitant la transition graduelle des jeunes vers le marché du travail. • Plans de continuité des activités efficaces pour mettre en œuvre le projet à la lumière de la pandémie de COVID-19 • Gestion financière de la subvention, y compris la capacité de recevoir, d'enregistrer, de suivre et de rendre compte des multiples sources de financement de la subvention, conformément aux exigences du FIDA. 	
NOTES IMPORTANTES :	

¹ La collaboration inter-divisions et inter-départements est fortement encouragée. ² L'indication d'une priorité stratégique ne s'applique qu'aux subventions globales/régionales.

² RYAP : <https://webapps.ifad.org/members/eb/125/docs/EB-2018-125-R-11.pdf>

- Ce programme de subventions sera mis en œuvre dans neuf pays d'Afrique subsaharienne. Toutefois, dans le cadre d'une approche progressive, le présent appel à propositions se concentre sur un seul pays (Algérie) de l'ensemble du programme, avec une limite de financement fixée (1,2 million USD), et une contribution obligatoire en espèces de 8 % du coût total de la proposition-pays et une contribution en nature par le demandeur - indépendamment ou en tant que consortium.
- Le ou les candidats peuvent : (a) postuler indépendamment ou en tant que consortiums. **Bien qu'il soit fortement encouragé de postuler par le biais d'un consortium étant donné la nature de la subvention.**
- Voir l'annexe 3 pour la méthodologie et les critères d'évaluation de la lettre d'invitation.

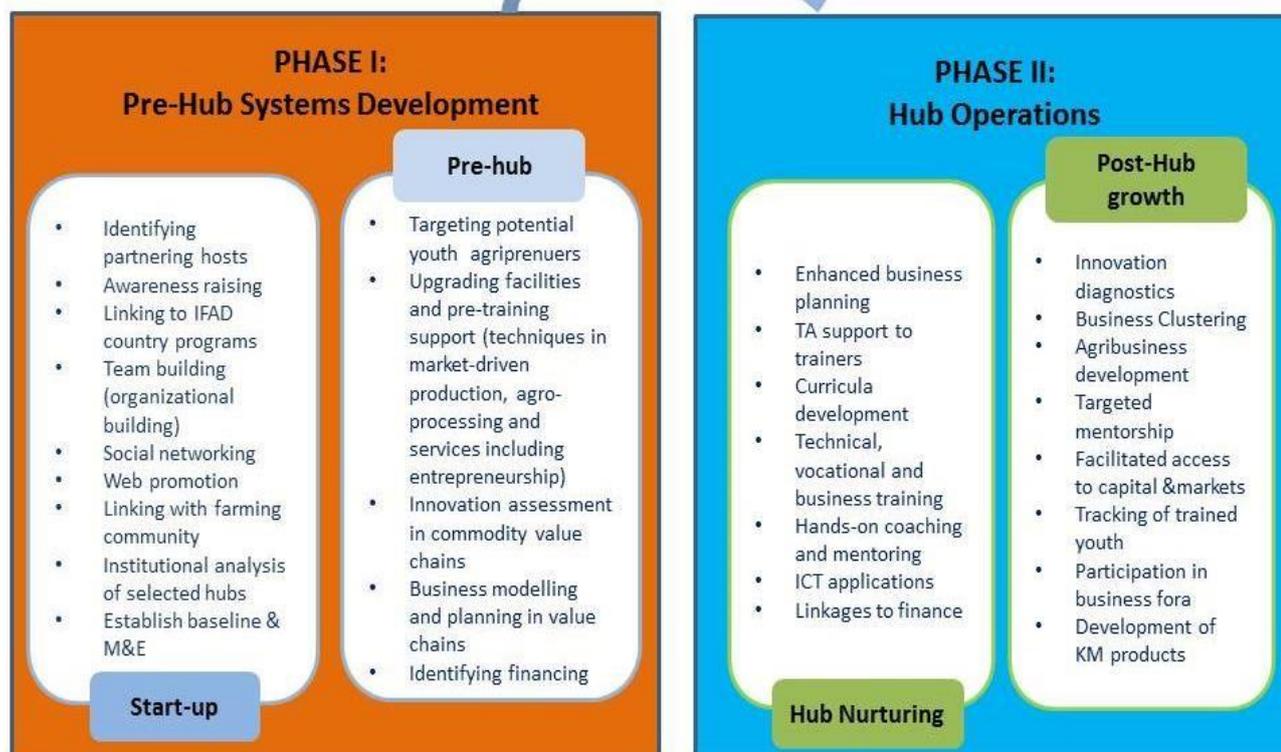
13. Contexte/pertinence : La majeure partie des 1,2 milliard de jeunes dans le monde vit dans les zones rurales des pays en développement. Le taux de chômage au sein de cette jeune cohorte atteint le chiffre vertigineux de 75% et est plus élevé chez les jeunes femmes. En 2017, le rapport de l'OIT sur les [Tendances mondiales de l'emploi des jeunes](#), a estimé que 70,9 millions de jeunes sont au chômage dans le monde et que d'ici 2030, 25,6 millions de jeunes travailleurs entreront dans la population active, cette augmentation se produisant presque entièrement en Afrique. Le même rapport souligne qu'étant donné *"la capacité limitée des autres secteurs à absorber la main-d'œuvre croissante, l'agriculture restera importante pour l'emploi et les moyens de subsistance des jeunes dans un avenir proche"*. Le secteur agricole présente un potentiel particulier de création d'emplois tout en répondant aux besoins alimentaires croissants.

On constate une marginalisation économique des jeunes en Afrique malgré les progrès continus du continent et la soi-disant "croissance sans emploi". Bien que l'agriculture offre des possibilités d'absorber la main-d'œuvre jeune en expansion, les jeunes ont tendance à la percevoir comme une option d'emploi peu productive. Le manque d'accès aux **actifs, biens et services** productifs et aux **nouvelles compétences** restreint encore leurs ambitions. Des efforts particuliers sont nécessaires pour mieux faire participer les jeunes, hommes et femmes, à la vie économique et aux avantages sociétaux plus larges qui résultent de la participation des jeunes à la modernisation de l'agriculture et de l'agro-industrie. Il faut éduquer les jeunes dès les premières étapes de leur vie pour qu'ils puissent être compétitifs grâce à l'application de technologies nouvelles et transformatrices. Bien que d'autres approches soient disponibles, telles que les services conventionnels de développement des entreprises (BDS), l'expérience montre qu'elles sont fragmentées et se sont concentrées sur des opportunités agro-industrielles sélectionnées et/ou de niche. De plus, l'échelle de ces BDS ne permet pas de répondre aux problèmes majeurs liés à la demande de main-d'œuvre, à la génération et au transfert de technologies innovantes, et aux besoins énergétiques qui ont le potentiel de catalyser la création d'emplois par l'agrobusiness le long des chaînes de valeur. Une approche intégrée est nécessaire pour élargir la base de connaissances et de compétences des jeunes afin d'exploiter les possibilités qui s'offrent à eux par le biais d'un apprentissage pratique et expérimental de toutes les facettes de l'agrobusiness, afin de renforcer la confiance, la solvabilité et les capacités à faire des choix, à créer des entreprises ou à rechercher un emploi décent.

Récemment, la dimension de durabilité des chaînes de valeur a gagné en attention au sein du FIDA. L'utilisation responsable des ressources naturelles, l'accent mis sur la réduction du gaspillage et la prévention de la pollution deviennent des critères de sélection supplémentaires importants pour la sélection et la promotion des chaînes de valeur. L'adoption d'approches intelligentes en matière de climat et l'accès à des sources d'énergie renouvelables peuvent rendre l'économie rurale plus résiliente et stimuler la productivité agricole, générant au fil du temps de nouveaux emplois pour les jeunes. En outre, certaines chaînes de valeur agricoles profitent de la croissance des marchés de consommation pour les produits cultivés et transformés de manière durable, qu'ils soient certifiés ou non. En Algérie, l'"écologisation" des chaînes de valeur et l'offre de produits verts peuvent offrir un potentiel d'emploi considérable. De toute évidence, l'innovation et l'adoption de technologies connexes nécessiteront une formation adéquate des opérateurs et des travailleurs. Les jeunes sont souvent plus réceptifs à l'acquisition de nouvelles compétences pour le développement durable. Pourtant, dans certains pays, un important déficit de compétences a été observé, empêchant les chaînes de valeur prometteuses de réaliser leur plein potentiel de croissance et d'emploi.

En s'appuyant sur les modèles commerciaux d'agrobusiness déjà existants en Afrique, une approche de partenariat public-privé sera utilisée pour rechercher des hôtes partenaires afin de mettre en place des *pôles d'agrobusiness innovants*. L'idée est de réorienter les aspirations des jeunes en matière de subsistance vers des entreprises rurales plus rentables. Il s'agit de combiner le talent, la technologie, le savoir-faire et le capital pour permettre le lancement de nouvelles entreprises et le développement d'une variété de nouvelles compétences. Le mentorat ne se termine pas simplement par la remise d'un certificat, mais plutôt par l'acquisition d'un plan d'agrobusiness compétitif et de toutes les compétences pratiques nécessaires à la création d'un emploi indépendant productif et à la création d'emplois salariés supplémentaires au fur et à mesure que ces agrobusiness se développent, ainsi qu'à l'accès au marché du travail qualifié sur les marchés du travail agricole en pleine expansion. Les pôles fourniront des installations et des équipements partagés, ainsi que des services de développement commercial, de développement des compétences techniques et professionnelles, d'accès au marché, de transfert de technologie, de financement et d'emploi, le tout soutenu par le mentorat et la mise en réseau. Il s'agit d'un processus holistique et proactif axé sur le développement précoce de la croissance des entreprises tout au long de la chaîne de valeur, conduisant à la création et à l'expansion d'entreprises et à l'acquisition par les diplômés de compétences répondant à la demande du marché du travail. Comme l'illustre la *figure 1*, le processus comporte deux phases : (i) une phase pré-pôle - qui établit des principes directeurs pour l'orientation des jeunes et met en place les systèmes pour les opérations : (ii) la phase opérationnelle du pôle - qui se concentre sur le mentorat de l'hôte, les opérations agroalimentaires de base et les opérations d'appui post-pôle.

Figure 1 - Integrated Agribusiness Hubs



La proposition est ancrée dans les trois objectifs de la Politique FIDA sur les subventions : (i) promouvoir des approches et des technologies innovantes et favorables aux pauvres ayant le potentiel d'être transposées à plus grande échelle pour un plus grand impact; (ii) renforcer les capacités institutionnelles et politiques des partenaires ; et (iii) générer et partager des connaissances pour un impact sur le développement. Il est conforme à la Note d'orientation stratégique du FIDA pour les subventions 2019-2021 et au Plan d'action pour la jeunesse rurale récemment approuvé, qui vise à ce que 50 % du programme de prêts du FIDA11 soit axé sur la jeunesse et l'emploi des jeunes. Il est également conforme au **domaine prioritaire 4 - Opportunités pour les jeunes**.

La subvention contribue à un **bien public mondial/régional** étant donné que les *centres d'agrobusiness innovants* vont : (i) établiront des liens avec les parties prenantes de la recherche, du secteur privé, de l'État et d'autres acteurs non étatiques pour offrir aux jeunes des choix d'opportunités d'emploi ; (ii) maintiendront un **avantage comparatif** clair et une **complémentarité** avec les prêts, car pour attirer des jeunes individuels et organisés dans l'agriculture, il faut tester des *modèles commerciaux* et des *technologies innovants*, ce qui nécessite un financement en dehors des prêts conventionnels. Il ne remplace donc pas l'utilisation du budget administratif du FIDA et encourage la collaboration inter-divisionnaire et interdépartementale étant donné que la subvention sera imbriquée dans les projets de terrain soutenus par le FIDA. Enfin, elle **permet d'obtenir un cofinancement** en utilisant des fonds supplémentaires provenant de donateurs bilatéraux - le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) - et de la plateforme philanthropique - la Fondation Visa. Des efforts seront faits pour maximiser le partenariat institutionnel en cours de discussion avec la GIZ dans le secteur des énergies renouvelables dans le contexte de leurs Centres d'innovation verte (également financés par le BMZ) <https://www.giz.de/en/worldwide/32209.html>.

14. Bénéficiaires directs et indirects et groupe cible : Le pays cible est l'Algérie. La sélection du pays est basée sur : a) le potentiel de connectivité avec le Fonds Agro-Business Capital (ABC) ; b) les pays pionniers et c) la haute viabilité pour lier les projets du portefeuille d'investissement du FIDA qui comprend un intérêt explicite et un soutien à l'emploi des jeunes (à la fois l'emploi indépendant et l'emploi salarié).

Le groupe cible est constitué de jeunes hommes et de jeunes femmes dont le niveau d'éducation, l'âge et les aspirations à entrer sur le marché du travail sont différents. Il est estimé que la cible d'emploi direct pour cette subvention sera d'au moins 6.000 jeunes femmes et hommes (50% de base de genre) des communautés rurales basées dans les zones de projet ciblées du FIDA en Afrique. Pour chaque pays, le programme ciblera directement 1 500 jeunes femmes et hommes (70 % d'emplois salariés et 30 % d'emplois indépendants) en tenant compte d'un taux d'abandon maximal de 10 %.

Pour maximiser l'impact de l'intervention, le ciblage géographique tiendra compte de la présence d'opérations existantes du FIDA montrant des opportunités pour les jeunes le long des chaînes de valeur sélectionnées. À cet égard, un exercice d'identification et une matrice de synthèse montrant les synergies et les chevauchements géographiques entre le portefeuille existant du FIDA et la subvention seront entrepris pendant la phase de démarrage. Une moyenne de 500 jeunes femmes et hommes par pôle/an passeront par ces pôles et les opérations d'appui post- pôle alimenteront directement les bénéficiaires de la communauté agricole plus large. On s'attend à ce que les jeunes formés développent des compétences et des capacités pour établir des entreprises, développer des entreprises et créer plus d'emplois pour d'autres jeunes, fournir des services ainsi que développer une expertise professionnelle et technique pour devenir compétitifs sur le marché du travail.

L'emploi indirect sera évalué dans le contexte des jeunes qui suivent la voie de l'entrepreneuriat en créant un minimum de 5 emplois pour d'autres jeunes à la suite de l'expansion de l'entreprise et/ou de la viabilité et de la création d'entreprises rentables. Les bénéficiaires de l'emploi induit seront évalués dans le contexte des projets du FIDA qui bénéficieront des services fournis par les pôles et de la mise à l'échelle du modèle testé par d'autres programmes de développement.

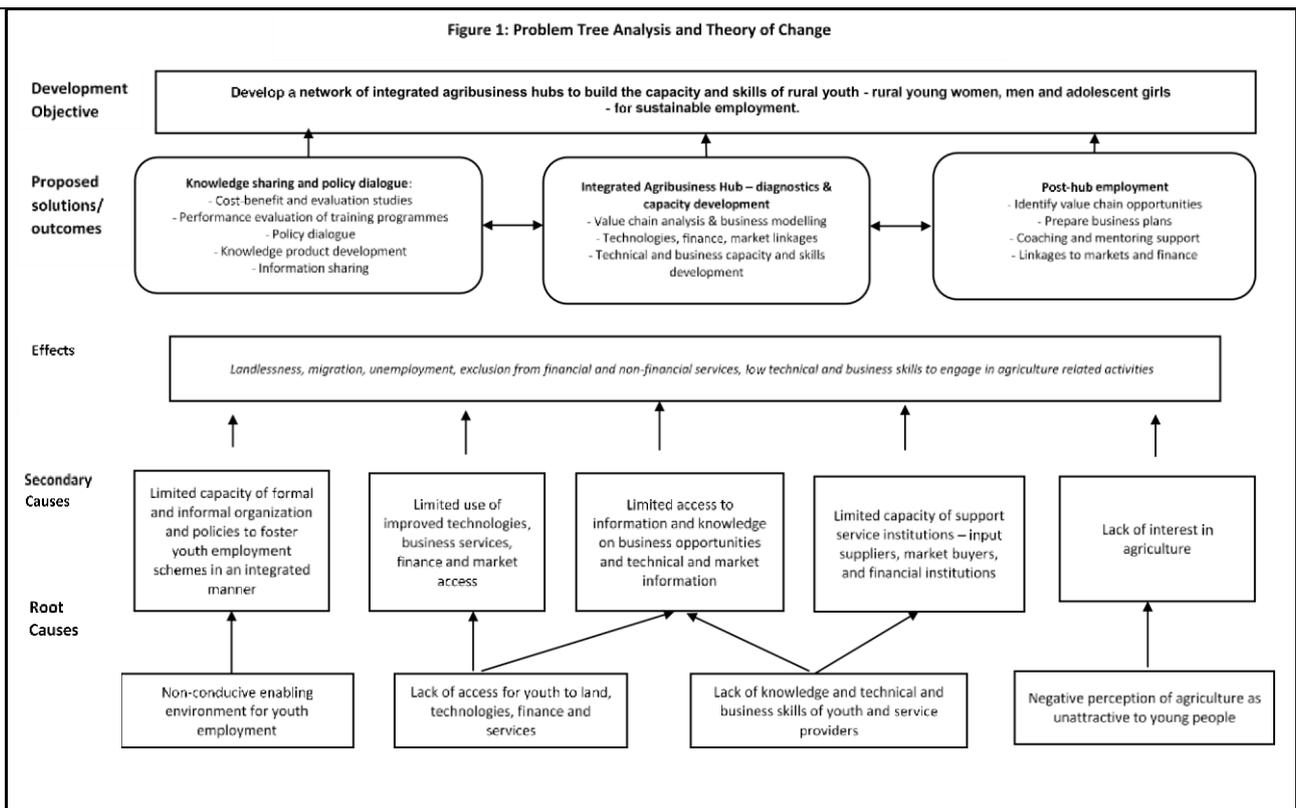
Compte tenu de la diversité des groupes de jeunes, des critères de ciblage spécifiques seront élaborés en consultation avec les programmes nationaux pour chaque catégorie de groupe cible afin de pouvoir saisir la réalité du terrain et fournir des services répondant à l'éventail des besoins et des aspirations des jeunes. Il est prouvé que ces aspects changent en fonction des facteurs socio-économiques. Le ciblage des jeunes bénéficiaires tiendra donc compte de : (a) les différences et l'équilibre entre les sexes (50%) pour une participation égale ; (b) l'âge (jeunes 15-25 ans et jeunes 25-35 ans à titre indicatif³) ; (c) le niveau d'éducation (par exemple : diplômés, non diplômés, abandons scolaires) ; (d) l'emploi salarié (70% des bénéficiaires) et le développement de l'agri-entreprise (30% des bénéficiaires).

Le processus de ciblage sera spécifique au contexte et se basera sur : les besoins, les aspirations et les choix des jeunes - le potentiel d'accéder à un marché du travail plus large pour un emploi salarié et ceux qui souhaitent créer ou développer des entreprises, les opportunités disponibles dans les chaînes de produits et les types d'innovations agroalimentaires. L'analyse pour l'identification des défis spécifiques des jeunes et des opportunités potentielles, désagrégées par groupe cible, selon le sexe, l'âge, l'éducation, les intérêts, sera à la base de la logique et de la structure du projet pour définir les programmes de formation et les services spécifiques du projet. Une analyse spécifique sera menée pendant la phase de pré-hub, en alignement avec les autres études décrites dans les sections ci-dessous (c'est-à-dire les chaînes de valeur, le marché du travail). Les dispositions de mise en œuvre comprendront les critères de sélection et les modalités du processus de candidature et de l'évaluation des candidats.

15. But, objectifs et résultats attendus :

Théorie du changement : De plus en plus, les programmes nationaux soutenus par le FIDA se concentrent sur les jeunes, l'agrobusiness et la création d'emplois⁴. Cette subvention permettra de combler les lacunes des BDS conventionnels en soutenant la création et l'expérimentation de *pôles agro-industriels innovants* - en appliquant : (i) une approche intégrée et holistique ; (ii) en ciblant les jeunes ruraux, en exploitant leurs talents et en les exposant aux nouvelles technologies et au savoir-faire ; (iii) en les reliant au capital pour accélérer l'auto-emploi ; et (v) en leur offrant des possibilités de tirer parti de la demande de main-d'œuvre dans tous les segments des chaînes de produits de base (production axée sur le marché, transformation des produits agricoles et biens et services) - avec pour résultat des agri-preneurs qualifiés, de nouvelles entreprises rurales rentables et des emplois pour les jeunes (figure 2).

Figure 1: Problem Tree Analysis and Theory of Change



⁴ FIDA (ECG) : évaluation de la sensibilité aux jeunes des projets en cours pour le FIDA11

L'**objectif** est d'augmenter le nombre d'emplois indépendants et salariés décents pour les jeunes femmes et hommes.

Les **objectifs** sont les suivants :

- Renforcer les capacités agro-industrielles intégrées des jeunes ruraux en identifiant des partenariats stratégiques pour développer des pôles agro-industriels durables et innovants.
- Générer des preuves empiriques des modèles de pôles agro-industriels intégrés développés et testés afin d'informer les politiques et d'encourager la mise à l'échelle des modèles pour créer des emplois pour les jeunes.

Les **résultats** attendus sont :

- Augmentation des possibilités d'emploi indépendant et salarié pour les jeunes grâce à des réseaux fonctionnels de pôles agroalimentaires intégrés.
- Des produits de connaissance fondés sur des données probantes concernant l'emploi des jeunes à l'aide d'un modèle de pôle agro-industriel intégré afin d'influencer les changements de politique et de permettre à d'autres acteurs du développement (publics, privés et semi-privés) de reproduire à grande échelle tout ou partie du modèle.

CALENDRIER DU PROGRAMME	Année 1 (2021)	Année 2 (2022)	Année 3 (2023)	Année 4 (2024)	Objectif final
Nombre attendu de jeunes accédant à un emploi salarié (70%)	0	1400	1400	1400	4200
Nombre attendu de jeunes entrant dans le développement d'entreprise (30%)	0	600	600	600	1800
Nombre prévu d'emplois supplémentaires créés grâce au développement des entreprises	0	3000	3000	3000	9000
				Emploi total	15000

16. Activités clés par composante : L'initiative aura deux composantes qui sont alignées sur le cadre du pôle intégré

Composante 1 - Appui institutionnel et développement des capacités.

Le volet 1 se concentrera sur le démarrage, l'établissement des pôles agro-industriels et le développement d'un programme de formation intégré pour l'emploi indépendant et salarié des jeunes. En outre, les capacités seront renforcées pour consolider le cadre de gouvernance des arrangements institutionnels et de partenariat, où le rôle des parties prenantes des secteurs privé et public sera clarifié. Les activités au niveau des pays prendront en considération les spécificités du contexte, permettant aux partenaires du pôle de façonner leurs modalités pour l'emploi des jeunes. Cette section résume les activités de cette composante. Comme mentionné ci-dessus, les activités sont regroupées en **quatre phases principales** qui montrent la nature évolutive du processus qui mènera à la construction de hubs autosuffisants : **(i) la phase de démarrage ; (ii) la phase pré- pôle; (iii) la phase de développement du pôle et (iv) la phase de croissance post- pôle.** L'appui du FIDA dans le cadre de cette subvention sera principalement axé sur l'appui aux pôles institutionnels qui sont déjà à un stade intermédiaire de développement afin de les amener à devenir des pôles agro-industriels intégrés à part entière.

(i) Phase de démarrage :

Avant le fonctionnement du pôle, les partenaires d'exécution (PI) effectueront, pendant la phase de démarrage, le travail de base nécessaire, notamment en ce qui concerne (i) la sensibilisation et le réseautage social ; (ii) l'identification et l'analyse des hôtes partenaires ; (iii) la création de liens avec les projets et programmes en cours du FIDA ; (iv) la sensibilisation de la communauté agricole au sens large à la vision et aux opportunités du

programme et (v) la détermination du principal pôle agro-industriel et de ses satellites. Les activités comprendront également l'examen des programmes nationaux du FIDA pour les synergies potentielles, la constitution d'équipes, l'analyse du paysage institutionnel, les caractéristiques des jeunes et la réponse du projet, l'analyse des lacunes en matière de capacités des pôles sélectionnés (y compris l'exercice d'identification des opérations du FIDA et la superposition potentielle pour le ciblage géographique). Les études comprendront une analyse documentaire ainsi que de brèves évaluations participatives sur le terrain avec des entretiens et des discussions de groupe dans la mesure du possible.

(ii) Phase pré- pôle:

La phase pré- pôle vise à mettre en place les systèmes avant la mise en œuvre du processus de formation du pôle. Cette sous-composante se concentrera sur l'établissement des fondations et la préparation des opérations du pôle. Une série d'études sera également nécessaire pour diagnostiquer les possibilités d'emploi pour les jeunes, évaluer les possibilités d'emploi et de génération de revenus le long des chaînes de valeur des produits.

Il comprend un certain nombre d'activités qui incluent : (i) la stratégie de ciblage (caractéristiques des jeunes en fonction du sexe, de l'âge, de l'éducation, y compris les défis et les opportunités) et les critères de sélection pour la participation des jeunes au programme ; (ii) les analyses de la chaîne de valeur et l'évaluation des opportunités innovantes au sein des différents nœuds de la CV qui ont le plus grand potentiel pour l'emploi des jeunes (l'évaluation informera également la stratégie de ciblage et la mise à niveau physique des installations requises dans le centre) ; (iii) la modélisation commerciale des agro-entreprises typiques ; (iv) l'analyse des fournisseurs de services financiers et commerciaux ; (v) étude de délimitation des fournisseurs d'intrants et des acheteurs de produits finaux ; (vi) réalisation d'une évaluation de base rapide des programmes d'accueil en partenariat et des jeunes bénéficiaires potentiels ; (vii) analyse du marché du travail et des perspectives d'emploi pour les jeunes ; (viii) évaluation des ressources en énergies renouvelables et des emplois et entreprises verts ; et (ix) préparation d'un inventaire des principaux documents politiques et de la mesure dans laquelle ils répondent aux besoins des jeunes ruraux dans le pays et aux caractéristiques des groupes cibles identifiés. Comme ci-dessus, les études comprendront une étude documentaire ainsi que de brèves évaluations participatives sur le terrain avec des entretiens et des discussions de groupe dans la mesure du possible. Les évaluations doivent intégrer toute question relative à COVID-19 dans leurs études afin de mieux comprendre la situation actuelle et les facteurs d'atténuation potentiels.

Une courte note d'orientation sera également préparée pour synthétiser toutes les études et la mise en œuvre de la plate-forme dans un manuel opérationnel.

(iii) Nourrir le pôle:

Cette phase est au cœur de ce projet et se concentrera sur le renforcement des capacités du système de pôles agro-industriels pour promouvoir l'emploi des jeunes. Il s'agit d'une condition préalable pour assurer une mise en œuvre efficace des agro-entreprises et d'autres opportunités d'emploi pour les jeunes. Comme mentionné précédemment, deux voies principales seront suivies en se concentrant sur **(a) l'emploi salarié** et **(b) l'emploi indépendant**. L'objectif de cette phase est de renforcer les compétences et les aptitudes des jeunes en matière d'entrepreneuriat et d'employabilité par le biais d'un programme intégré de formation des formateurs (ToT), en veillant à ce que les jeunes soient dotés des compétences techniques/professionnelles, managériales et entrepreneuriales nécessaires pour assurer la viabilité et la durabilité des opportunités agro-industrielles, en fonction de la demande du marché du travail (secteur public et privé). Un appui technique sera offert pour permettre aux jeunes d'accéder à un système de production, de transformation et de services holistique, intégrant les secteurs primaire, secondaire et des services : accès à la terre, à l'eau, aux technologies et à la mécanisation pour réduire la pénibilité du travail et utiliser efficacement l'énergie rurale. La promotion des entreprises agro-industrielles et des services et biens financiers et non financiers (y compris les services d'emploi) sera également prise en considération.

La phase comprend un certain nombre d'activités interdépendantes qui se concentrent sur l'appui institutionnel et technique pour développer des agro-industries intégrées, y compris : (i) la modélisation commerciale d'agro-entreprises spécifiques et l'amélioration de la planification commerciale ; (ii) la conception et l'organisation d'un programme de formation de formateurs ; (iii) la formation de jeunes apprentis par le biais d'un processus d'apprentissage expérientiel immersif et d'une formation en cours d'emploi ; (iv) un appui pratique en matière de coaching et de mentorat ; (v) la conduite de programmes de formation technique, professionnelle et commerciale pour les prestataires de services publics, privés et des ONG ; (vi) l'appui de l'assistance technique aux formateurs ; (vii) le soutien dans l'utilisation et l'application des TIC pertinentes ; (viii) les liens avec la finance et les marchés

; (ix) l'identification des grappes d'entreprises potentielles ; (x) le développement de mécanismes de sensibilisation ciblant la communauté au sens large.

(iv) Croissance post- pôle:

L'objectif de cette phase est d'accompagner les jeunes dans la mise en œuvre des opportunités commerciales qu'ils ont identifiées et de faciliter les liens avec les débouchés financiers et les marchés. Les activités comprendront : (i) la création d'entreprises commerciales indépendantes ; (ii) l'appui à l'incubation des jeunes entreprises après la création du pôle ; (iii) le placement en apprentissage dans des entreprises agroalimentaires ; (iv) l'appui au renforcement des capacités des prestataires de services ; (v) l'appui aux jeunes dans les grappes d'entreprises établies ; (vi) la participation à des fora et à des plateformes d'affaires (y compris des plateformes numériques) ; (vii) le suivi de l'emploi des jeunes ; et (ix) l'extension de la portée et de l'appui après la création du pôle à l'ensemble de la communauté.

Volet 2 - Gestion des connaissances fondées sur des données probantes et communication stratégique.

L'objectif principal de cette composante est d'obtenir des preuves qui serviront à l'élaboration de politiques et de plans d'action nationaux pour l'inclusion durable des jeunes ruraux dans les activités de création d'emplois. S'engager stratégiquement dans les processus de politique nationale est un mécanisme efficace pour obtenir une traction dans le processus d'établissement et de maintien des pôles agro-industriels. La composante devra s'assurer que les connaissances générées sont bien gérées et transformées en divers produits de connaissance et d'apprentissage (manuels/ notes sur la façon de faire, leçons apprises, notes d'orientation, notes politiques, etc.)

Les activités comprendront : (i) des études d'évaluation de la performance des hôtes partenaires et des jeunes apprentis à soutenir ; (ii) l'évaluation de la performance des programmes de formation des jeunes ; (iii) l'identification des lacunes en matière de compétences chez les jeunes ruraux ayant un impact sur leur capacité à accéder au financement et aux opportunités d'emploi (tant indépendant que salarié) ; (iv) l'évaluation des politiques, interventions et parties prenantes existantes axées sur les jeunes, afin d'identifier les lacunes ; (v) l'élaboration de produits du savoir et de notes d'orientation ; (vi) la coopération triangulaire Sud-Sud pour partager les connaissances entre les activités du FIDA ; (vii) l'exposition des jeunes aux engagements et à la participation des jeunes ruraux en matière de politique ; (viii) l'amélioration de la représentation des jeunes par la participation aux processus nationaux et régionaux de politique et de plaidoyer ; et (ix) le plaidoyer pour une allocation adéquate des sources nationales et internationales pour les efforts de développement des jeunes, y compris la prise en compte des obligations futures ainsi que des besoins actuels ; (x) la capitalisation de l'expérience des modèles testés et des études - rassembler les leçons apprises et les études de résultats basées sur le modèle testé pour générer des preuves pour soutenir le dialogue politique. Grâce à la gestion des connaissances, les leçons tirées de la composante 1 seront documentées et partagées par le biais de diverses plateformes.⁵

17. Coût du projet : Le financement total recherché pour cette proposition est de 1.2 millions de dollars pour une durée totale de 3 ans se terminant en décembre 2024 et une contribution obligatoire en espèces de 8 % du coût total de la proposition et une contribution en nature par le demandeur (indépendamment ou en tant que consortium).

Composant	Coûts du FIDA (en USD)
Composante 1- Soutien institutionnel et développement des capacités	900,000

⁵ Il utilisera les plateformes existantes, telles que la plateforme de partenariat du PDDAA, la plateforme des femmes dans l'agrobusiness, le Forum africain sur la révolution verte (AGRF) et le Forum sur l'avenir rural, qui constituent des mécanismes permettant aux jeunes de s'exprimer.

Composante 2 - Gestion des connaissances fondée sur des données probantes et communication stratégique	300,000
TOTAL	1,200,000

18. Les risques : Il s'agit notamment de : (i) le manque d'environnement institutionnel et politique propice aux pôles agro-industriels intégrés ; (ii) les changements dans les marchés agro-industriels hors du contrôle des partenaires hôtes qui peuvent affecter l'emploi des diplômés ; (iii) l'infrastructure communautaire limitée pour maximiser les innovations technologiques émergentes ; (iv) le manque d'intérêt du secteur privé à s'engager avec les pôles ; (v) le faible intérêt des jeunes à passer beaucoup de temps dans le processus de mentorat du pôle ; (vi) et le nombre limité d'entreprises prospères sortant de l'appui post-pôle ; (vii) les retards liés à COVID-19 dans le démarrage et la mise en œuvre. Certaines mesures d'atténuation comprennent (i) l'implication des acteurs publics et privés à un stade précoce en leur montrant les avantages potentiels de leur participation - tels que la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée ; (ii) la sélection minutieuse de jeunes ruraux talentueux ayant le potentiel de créer des agro-entreprises et d'accéder à un emploi salarié ; (iii) la différenciation de la durée des modules/programmes pour répondre aux différents besoins d'un éventail diversifié de jeunes ; et (iv) plutôt que de considérer les investissements dans les pôles agro-industriels de manière isolée, l'objectif sera de les relier à des initiatives déjà en cours dans les pays, telles que les programmes financés par le FIDA et d'autres gouvernements/partenaires au développement ; (v) les activités devraient être adaptées pour assurer la continuité des activités par le biais de l'engagement à distance et en mettant davantage l'accent sur la numérisation dans l'exécution des projets. Pour s'assurer que les opportunités sont garanties, les pôles exploreront les moyens d'inciter les partenaires de la communauté agricole et des projets du FIDA à s'aligner sur les intérêts des jeunes agri-preneurs.

19. Suivi et évaluation, gestion des connaissances et apprentissage : Le suivi sera axé sur les réalisations et les résultats avec un fort élément d'apprentissage. Une étude de base des innovations identifiées à travers les chaînes de valeur sera réalisée pour déterminer leur viabilité à contribuer à la création d'emplois pour les jeunes. Une analyse institutionnelle des partenaires hôtes identifiés sera réalisée afin de déterminer les lacunes et d'informer le développement de plans de renforcement des capacités pour améliorer les systèmes afin d'accueillir de manière efficace et efficiente les pôles d'innovation agro-industriels. Des données seront collectées en continu pendant l'opérationnalisation des pôles en fonction de leurs contextes pour suivre les performances des hôtes des pôles - y compris les évaluations des résultats pour déterminer la viabilité, l'extensibilité et la durabilité. Les diplômés seront suivis après l'obtention de leur diplôme afin d'évaluer : (i) les entreprises agroalimentaires prospères et rentables créées, rendues opérationnelles et développées ; et (ii) le nombre total d'emplois créés (y compris les emplois décents), et le nombre de jeunes employés. Une comparaison sera faite entre les pôles agro-industriels intégrés vers la fin de l'initiative de subvention. L'indicateur clé sera le nombre de jeunes employés, à la fois comme indépendants et comme salariés. Par la suite, plusieurs produits de connaissance seront générés, détaillant à la fois les méthodologies appliquées et les études de cas spécifiques réussies pour soutenir le dialogue politique et les ambitions de mise à l'échelle.

20. Modalités de supervision : Les bénéficiaires sélectionnés/le consortium gèreront, mettront en œuvre et seront responsables des fonctions de supervision technique, financière et fiduciaire. Le FIDA (ECG/PMI/RIA/NEN) assurera la supervision en étroite collaboration avec les autres bailleurs des fonds. De manière régulière, les activités financées par la subvention seront suivies par ECG/PMI et RIA lors des missions de supervision des prêts des projets de développement financés par le FIDA, en fonction des besoins, afin de garantir que les activités de la subvention apportent une valeur ajoutée aux opérations de prêt du FIDA sur le terrain. Les ressources seront allouées par ECG/PMI/RIA à partir du FIDA et des fonds supplémentaires pour permettre un soutien efficace à la mise en œuvre et à la supervision.

21. Liens : L'équipe technique de la SKD travaillera en étroite collaboration avec ses collègues du PMD pour concevoir la subvention. . Les projets du FIDA auront un lien direct avec les pôles agro-industriels intégrés et fourniront l'environnement favorable à leur opérationnalisation et un soutien stratégique dans la phase préparatoire. La priorité accordée aux jeunes ciblés proviendra des projets financés par le FIDA et sera soutenue par ces derniers - et se fera en consultation avec les programmes nationaux et le **mécanisme d'engagement de la jeunesse rurale**. Afin de maximiser l'impact des activités de la plateforme sur les investissements du FIDA dans le pays et les communautés ciblées, une étape clé de la stratégie de ciblage sera un exercice d'identificationsuperposant : Les opérations du FIDA, le développement des CV et les opportunités pour les jeunes dans le secteur de l'agrobusiness dans le cadre du portefeuille pays du FIDA.

Les jeunes seront également des candidats potentiels pour le fonds ABC facilité par le FIDA. Les connaissances générées seront capturées pour contribuer aux échanges dans le cadre de la **coopération triangulaire sud-sud (CTSS)**.

22. Mise à l'échelle : La subvention est soutenue par des fonds du BMZ et de la Fondation Visa en pilotant le modèle de pôle agro-industriel intégré. La principale voie de mise à l'échelle sera les partenariats avec les autres bailleurs des fonds qui fourniront l'espace fiscal pour la mise à l'échelle du modèle en Afrique. Des connaissances fondées sur des preuves seront utilisées pour influencer l'espace politique vers un environnement favorable au modèle.

23. Durabilité : Le renforcement et la mise à niveau des hôtes partenaires pour gérer efficacement les pôles agro-industriels intégrés répondront à l'intérêt croissant du FIDA pour l'agrobusiness et l'emploi des jeunes et continueront à répondre à la demande de moyens innovants pour créer des emplois dans l'agriculture et les secteurs connexes. L'évolution d'un réseau de pôles agro-industriels intégrés aux côtés d'autres programmes de développement/gouvernementaux assurera une demande continue pour les services d'innovation agro-industrielle des pôles. Le lien avec d'autres acteurs de l'agrobusiness sera une source d'opportunités pour les services des hubs ainsi que des possibilités de stages et d'apprentissages pour les diplômés. Les preuves générées par la mise en œuvre de ce modèle serviront à informer les futurs programmes de prêts d'investissement du FIDA.